



## divorce pas encore prononcé

Par **beadu17**, le **19/04/2009** à **22:02**

re-bonjour,

et merci aux réponses qui m'ont éclaircies.

Pour compléter mon question de ce matin, le divorce en est au stade suivant :

- nous avons simplement signé chez l'avocat le consentement mutuel. ce dernier ne l'a pas encore déposé dans le sens où il manque l'extrait d'acte de mariage.

donc ma question est la suivante :

Puis-je annuler le consentement mutuel.

encore merci pour vos conseils

cordialement. beatrice